



DIRECTION DE LA COORDINATION STATISTIQUE ET DES RELATIONS INTERNATIONALES

Unité des Normes et Systèmes d'information
Division Nomenclatures

Compte rendu de la réunion du Groupe NACE-CPA d'Eurostat

Luxembourg, 19-20 septembre 2006

Dossier suivi par :
Michel LACROIX
Tél. : +33 1 41 17 52 72
Fax : +33 1 41 17 39 66
Messagerie : michel.lacroix@insee.fr

Paris, le 25 septembre 2006
N° 373/D230

REDACTEUR : *Michel Lacroix*

PARTICIPANTS : Eurostat-Unité 02 (Gouvernance statistique, qualité et évaluation), Ensemble des pays de l'Union européenne (Emile Bruneau, Marie-Madeleine Fuger et Michel Lacroix pour la France)

Le groupe de travail NACE-CPA animé par Eurostat s'est réuni à Luxembourg les 19 et 20 septembre 2006. La réunion a été consacrée principalement au bouclage de la NACE rév. 2 et à l'avancement des travaux sur la CPA 2008.

1. Bouclage de la NACE

1.1 Règlement européen

La procédure d'adoption du règlement NACE est en voie d'achèvement. Après un léger report, dû à des problèmes généraux de comitologie, le projet a été à nouveau présenté au Conseil qui a accepté les dernières modifications (notamment quelques modifications d'intitulés et le regroupement des 2 classes consacrées à la programmation et à la diffusion de chaînes de télévision). Un dernier passage au Parlement est prévu fin septembre avant l'adoption définitive.

1.2 Traduction des intitulés

Rappel : Dans leur nomenclature nationale, les pays sont tenus de respecter les intitulés de la NACE jusqu'au niveau classe. Par contre les libellés des sous-classes sont libres.

Une traduction initiale des intitulés NACE en français a été préparée en début d'année par les traducteurs de la Commission et du Conseil européen. Par ailleurs, selon la démarche validée par la CNNES lors de sa dernière réunion, la France souhaitait améliorer un certain nombre d'intitulés de classes NACE, notamment pour assurer l'identité entre postes de la NACE et de la NAF pour des contenus identiques. A cet effet une proposition destinée à la mise au point de la version française finale de la NACE a été établie. Elle a nécessité une coordination avec les autres pays francophones concernés (Belgique, Luxembourg, Suisse) pour aboutir à une proposition commune. Cette concertation a débouché sur environ 120 demandes argumentées d'amendements des libellés NACE, qui vont être transmis aux traducteurs du Conseil européen. Il n'est cependant pas certain que toutes ces demandes soient acceptées, surtout lorsqu'elles s'éloignent de la traduction littérale des intitulés anglais.

1.3 Notes explicatives de la NACE

- Modifications : la plupart des pays souhaitent que les notes explicatives en anglais soient stabilisées afin de pouvoir procéder à la traduction et à la diffusion définitive de ces notes. Eurostat estime que les demandes justifiées de modification sont maintenant peu nombreuses et qu'il est effectivement nécessaire de fixer une date butoir. Les modifications postérieures au 20 octobre seront donc traitées en notes de bas de pages ou en « rulings » mais ne seront pas directement incorporées dans le texte des notes explicatives. La France s'est opposée sans succès à cette décision. Il serait en effet absurde de ne pas prendre en compte des modifications des notes explicatives liées à la découverte d'incohérences entre les notes de la NACE et celles de la CPA dont l'examen n'est pas encore achevé.

- Traduction : la date prévue de mise à disposition par Eurostat de la traduction des notes explicatives en français, prévue en septembre, est repoussée en octobre.

2. Travaux sur la CPA

2.1 Règlement

Durant l'été, Eurostat a organisé une consultation écrite concernant le projet de règlement CPA (texte législatif et structure de la CPA). A quelques remarques de détail près, tous les pays ont approuvé le projet. Seul deux pays dont la France ont émis des réserves sur la qualité du projet, notamment sur les incohérences restantes entre la NACE et la CPA, qui pourraient nécessiter des modifications de la structure de la CPA. La France demandait notamment qu'on puisse recourir à des amendements au projet de règlement qui seraient soumis ultérieurement au groupe statistique du Conseil en cas de nécessité de modifier la structure de la CPA. Eurostat a refusé le principe que les amendements puissent être utilisés massivement considérant que la charge de travail pour chaque amendement était très lourde et que des amendements nombreux pouvaient conduire à un dérapage dans les délais. En conséquence, la structure de la CPA est considérée comme adoptée. Les changements éventuels ne pourront être qu'exceptionnels.

2.2 Traduction des intitulés CPA

La traduction des intitulés de la CPA par les traducteurs de Bruxelles est en cours. Comme pour la NACE, il sera possible de proposer des amendements à cette traduction.

2.3 Rédaction des notes explicatives de la CPA et tables de passage NACE-CPA et CPA-NC

Comme dit précédemment, il reste encore de nombreuses incohérences entre les notes explicatives de la NACE et celles de la CPA. De plus, le projet de table NACE-CPA est encore imparfait et de nombreuses propositions d'amélioration n'ont pas encore été examinées.

Par ailleurs, Eurostat envisageait de limiter la table de correspondance CPA-NC au lien principal dans les cas où un poste élémentaire de la NC renvoie à plusieurs sous-catégories de la CPA ce qui est fréquent dans la future CPA. Certains produits de la NC auraient donc été conventionnellement reliés à un seul produit de la CPA ce qui aurait risqué de jeter la confusion sur le contenu réel de ces sous-catégories CPA. La France, soutenue par l'Allemagne, s'est vivement opposée à ce projet, rappelant que l'articulation stricte entre NACE et CPA était un point crucial du système de nomenclatures d'activités et de produits européens. Il a finalement été décidé que l'on construirait une table avec 2 colonnes : l'une contenant tous les liens CPA-NC et l'autre ne contenant que le lien principal.

Toutes les propositions concernant les notes explicatives de la CPA et les tables de passage seront examinées lors d'une dernière réunion de la Task Force « Elaboration de la NACE et de la CPA révisées » qui se tiendra mi-novembre 2006.

